

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Manhay

Province: Luxembourg
 Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	173	1,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,3	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	27	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	41	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	20	0,2
	Terrains à usage industriel et artisanal	30	0,3
	Terrains dévolus au transport	20	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,5	0
	Bâtiments spéciaux	1,2	0
	Sous-total	319	2,7
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.914	15,9
	Prés et pâtures	1.312	10,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	7.248	60,3
	Terres vaines et vagues	383	3,2
	Milieus naturels non exploités	314	2,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	6,2	0
	Sous-total	11.178	92,9
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		531	4,4
Total		12.028	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

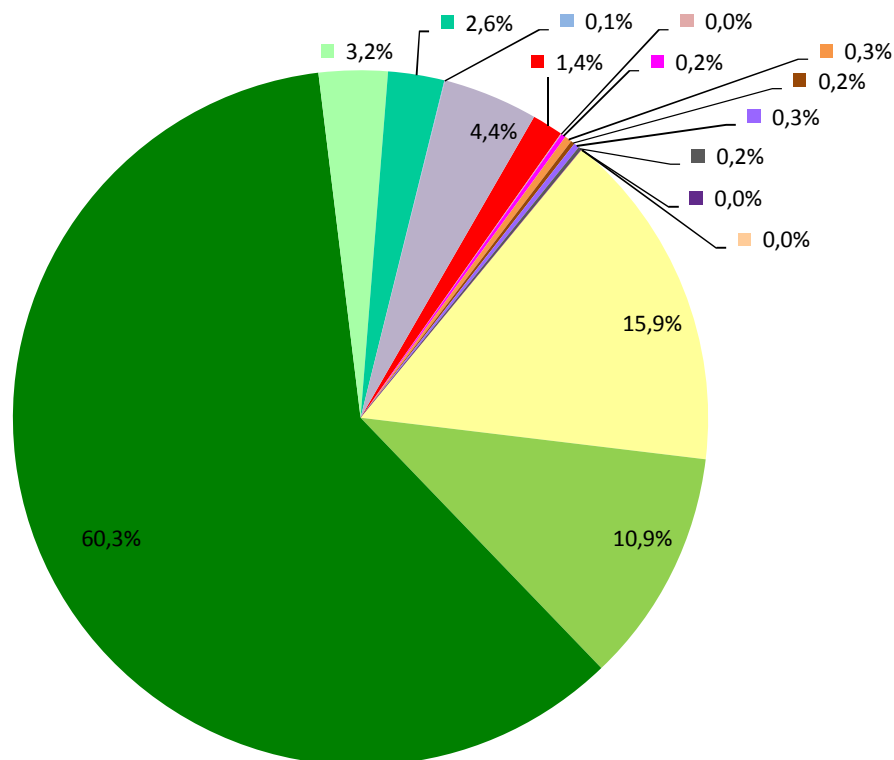
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

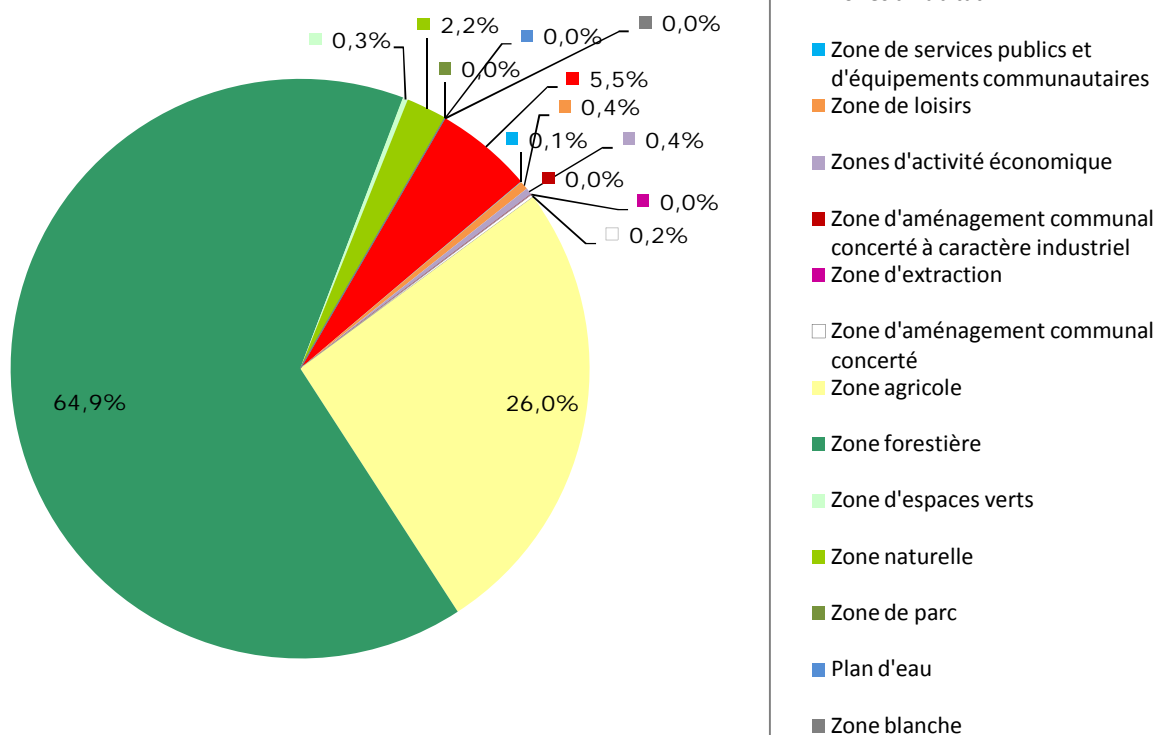


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	657	5,5
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	6,4	0
	Zone de loisirs	54	0,4
	Zones d'activité économique	48	0,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	4,4	0
	Sous-total	770	6,4
Zone d'aménagement communal concerté		20	0,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.124	26,0
	Zone forestière	7.807	64,9
	Zone d'espaces verts	35	0,3
	Zone naturelle	271	2,2
	Zone de parc	1,9	0
	Plan d'eau	0,4	0
	Sous-total	11.238	93,4
Zone blanche		-	-
Total		12.028	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

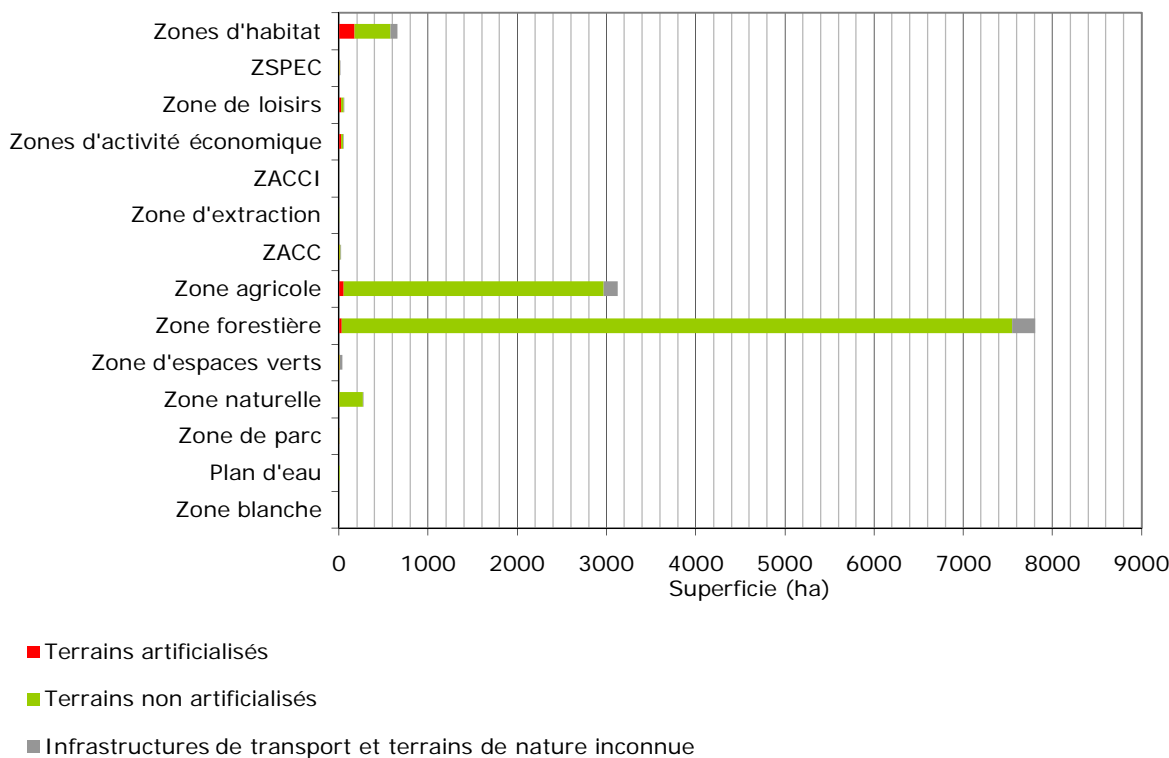
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	176	26,8	402	61,2	79	12,0	657
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	4,1	64,7	2,0	31,4	0,3	3,9	6,4
	Zone de loisirs	25	47,0	25	45,5	4,0	7,5	54
	Zones d'activité économique	21	43,6	25	51,8	2,2	4,6	48
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	4,2	95,7	0,2	4,3	4,4
	Sous-total	227	29,4	458	59,5	85	11,1	770
Zone d'aménagement communal concerté		3,2	16,2	16	81,5	0,5	2,3	20
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	54	1,7	2.914	93,3	155	5,0	3.124
	Zone forestière	33	0,4	7.512	96,2	262	3,4	7.807
	Zone d'espaces verts	1,6	4,7	9,1	26,1	24	69,1	35
	Zone naturelle	0	-	267	98,8	3,2	1,2	271
	Zone de parc	0,7	35,8	1,2	59,5	-	-	1,9
	Plan d'eau	-	-	0,4	100	-	-	0,4
	Sous-total	89	0,8	10.704	95,2	445	4,0	11.238
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
Total		319	2,7	11.178	92,9	531	4,4	12.028

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



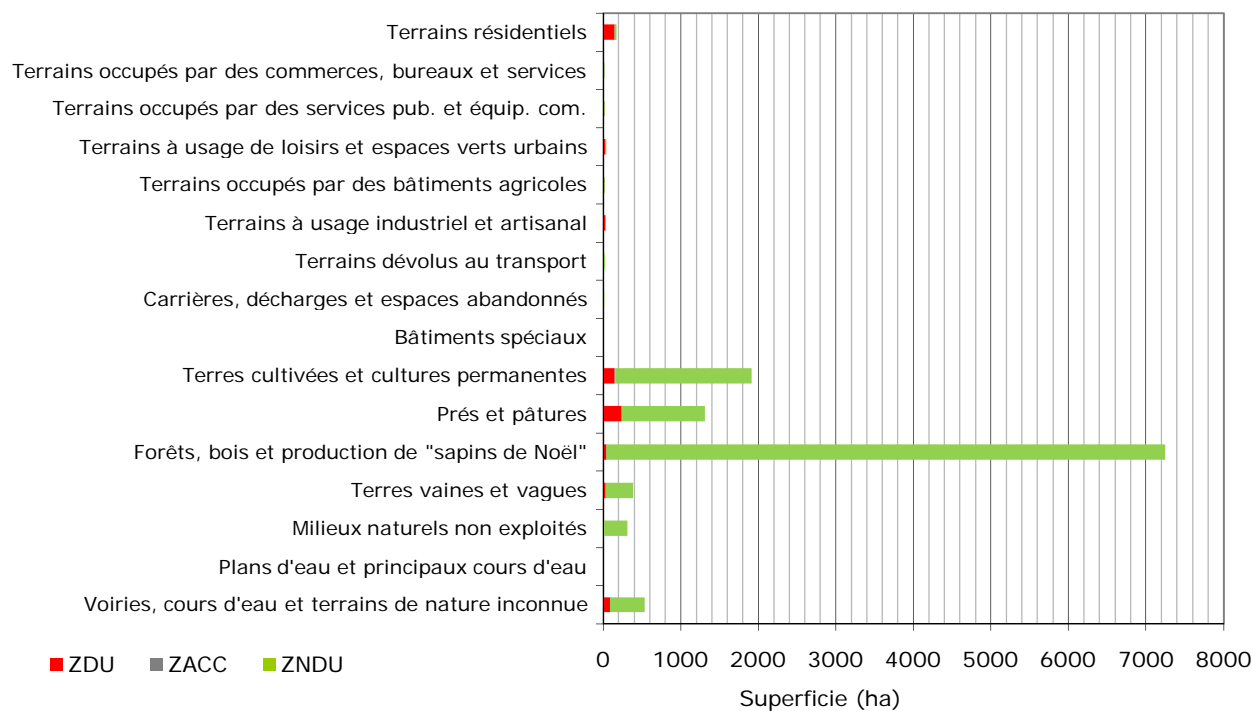
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	145	83,5	-	-	28	16,4	173
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	2,8	65,4	0,2	4,2	1,3	30,4	4,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	12	46,2	0,2	0,7	14	53,1	27
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	23	54,9	0,9	2,3	18	42,8	41
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	16	77,2	-	-	4,6	22,6	20
	Terrains à usage industriel et artisanal	24	79,1	1,7	5,6	4,7	15,3	30
	Terrains dévolus au transport	3,5	17,7	-	-	16	81,9	20
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	1,5	100	1,5
	Bâtiments spéciaux	0,7	60,4	-	-	0,5	39,6	1,2
	Sous-total	227	71,0	3,2	1,0	89	28,0	319
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	144	7,5	11	0,6	1.759	91,9	1.914
	Prés et pâtures	234	17,9	2,9	0,2	1.075	81,9	1.312
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	36	0,5	1,6	0	7.210	99,5	7.248
	Terres vaines et vagues	34	8,8	0,1	0	349	91,2	383
	Milieux naturels non exploités	8,5	2,7	0,2	0	306	97,2	314
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,8	12,9	-	-	5,4	87,1	6,2
	Sous-total	458	4,1	16	0,1	10.704	95,8	11.178
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		85	16,1	0,5	0	445	83,8	531
Total		770	6,4	20	0,2	11.238	93,4	12.028

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).